

REUNION DU COMITE DIRECTEUR
Jeudi 21 octobre 2021
Siège social de Colomiers, siège de Narbonne
Et visioconférence
PROJET DE PROCÈS VERBAL

Présents :

Invités : Florent CAMPOS, Robert MOREREAU, Enzo PEUBLE.

Comité directeur : Antoine BARON, Dominique CANAL, Damien DA LUZ, Sandrine DEBAISIEUX, Dominique JOBELOT, Sébastien LEROUX, Muriel LEROY, Lucie MARPINARD, Nicolas MUNARRIZ, Marie NAYRAC, Simon PAYARD, Jean-Michel PITRE, Adeline ROUGES, Christophe STEVENDART, Delphine SIMONNOT, Frédéric VENOUIL, Michelle VILLALONGUE.

CTS Coordinatrice ETR : Anne-Marie BASSET.

Personnel régional : Marie CARTIGNY, Virginie HUSSON, Francis PRUDENT, Stéphanie THERY.

Excusés :

Christine ANDREU, Colette BAILLADE, Bruno BALITRAND, Mathilde BARREY, Marin BERNUSSOU, Noelline MOLLET, Yvette PRAT et les membres du Comité de vigilance.

En introduction :

Le Président, Antoine BARON remercie nos invités : pour le Cabinet MOREREAU Monsieur MOREREAU, Commissaire aux comptes et Monsieur CAMPOS, Enzo PEUBLE Représentant Freestyle Style Gym et les membres élus du Comité Directeur. Il excuse les absents.

1- Adoption du compte-rendu du Comité Directeur du 4 juillet 2021

Décision : Le procès-verbal du 4 juillet 2021 est adopté.

2. Préparation de l'Assemblée Générale du 28 novembre 2021 à Thuir

Les conditions d'accueil n'ayant pas pu être réunies à Pamiers en Ariège, le Bureau du 11 octobre dernier a proposé de délocaliser l'organisation de l'assemblée générale régionale à Thuir en Pyrénées-Orientales où Monsieur GELY, Président départemental et Michelle VILLALONGUE Secrétaire générale, peuvent nous accueillir. Nous les en remercions chaleureusement.

Décision : l'assemblée générale régionale du 28 novembre 2021 se déroulera à Thuir (66).

L'ordre du jour correspond à celui d'une assemblée générale ordinaire avec la présentation des différents rapports annuels et le bilan financier que nous présentera Monsieur MOREREAU.

Nous avons demandé à la Fédération l'intervention de Colosse aux pieds d'argiles dont nous attendons la confirmation pour caler l'organisation de la journée

Projet subventions 2021-2022 :

Le tableau récapitulatif des subventions demandées est présenté et annexé.

Elles représentent un total estimé à : 134 500€

Elles concernent l'ANS, le COT FFG et le Conseil régional.

Un rappel est fait sur les chefs de projets et encours correspondants.

Le document sera complété avec ces informations ; si d'autres personnes veulent s'y investir elles peuvent ainsi contacter les chefs de projets.

Bilan 2020-2021 présentés par le Commissaire aux comptes :

Le compte de résultats est expliqué.

Les comptes annuels font ressortir un total des produits de 940 808€, pour un total de charges de 958 128€, révélant une perte de 19 091€ sur le résultat d'exploitation, pour un déficit final de -17 320€ sur l'exercice au 31 août 2021.

Principaux impacts sur la situation financière :

La crise sanitaire a diminué les charges liées aux manifestations annulées.

Légère baisse des impôts et taxes.

La baisse des licences est à l'origine de la baisse significative du produit d'exploitation.

Le comité a bénéficié du plan de relance FFG pour un montant de 44 993€ entièrement redistribués aux clubs sous forme de baisses de prix des licences fédérale, régionale et d'assurance.

Le Président ajoute qu'il y a eu un gros travail réalisé pour éponger la perte financière liée aux licences manquantes via les demandes d'aides.

La masse salariale a été maintenue par le télétravail, le recours au chômage partiel et l'appel au fonds national de solidarité.

Un équilibre a été constaté dans l'exercice malgré tout.

Si vous avez besoin d'informations complémentaires, Monsieur MOREREAU se tient à disposition.

Il ajoute qu'il faudra revoir les charges élevées relatives aux copieurs et la téléphonie pour les rationaliser.

Il n'a pas relevé de postes nécessitant une alerte particulière.

Monsieur MOREREAU poursuit sur la synthèse du bilan passif puis actif.

Le report à nouveau a augmenté de 49 415€ correspondant au résultat de l'exercice précédent.

Nous notons également l'augmentation des fonds propres.

Ils sont suffisants pour absorber les pertes constatées et maintenir un fond de réserve pour les événements futurs.

Les fonds associatifs représentent 316 041€ soit + de 50% du bilan ! C'est le fruit de la bonne gestion des années antérieures.

Total des ressources pour l'exercice : 613 574€, elles sont employées et figurent à l'actif pour le même montant :

Le poste des investissements a augmenté au cours de l'exercice.

Les créances concernent pour l'essentiel des subventions non encaissées, en attente de versement.

Les comptes sont établis dans le respect des règles comptables et vont être arrêtés.

Monsieur MOREREAU certifiera les comptes à l'assemblée générale.

Le Président remercie Monsieur MOREREAU et Monsieur CAMPOS de leur expertise.

Il ajoute que la prise de licences est actuellement en augmentation mais il faut attendre fin octobre pour en dégager des statistiques précises.

Afin d'établir le budget prévisionnel nous avons provisionné sur la base d'une progression attendue de 20% (Cf : FFG). Nous espérons retrouver le score ante Covid dès 2023.

Budgets 2021-2022 /2022-2023 :

Cf.document annexé.

Ce prévisionnel a été travaillé en commission finances sur la base d'un fonctionnement normal et tenant compte du nombre de licences envisagées.

Le prévisionnel se monte à 118 5174.88€.

L'augmentation des charges est liée à celles des licences et des actions dans le cadre de la reprise. Les contrats fournisseurs (location, maintenance et assurance) des copieurs sont à revoir. Nous avons actuellement 15 000€ de partenariats et pour objectif d'en atteindre 25 000 par le biais du travail de Thierry PRAS.

Nous travaillons à mettre en place une comptabilité analytique pour plus d'efficacité dans notre gestion financière et nos décisions.

Monsieur CAMPOS apporte des éclaircissements sur les différents postes. Nous l'en remercions.

Virginie HUSSON évoque la difficulté de voter ici un prévisionnel déjà en cours alors que nous devrions établir les suivants nécessaires aux demandes de subventions.

Antoine BARON : ce n'est pas forcément nécessaire pour l'instant mais il faut l'anticiper et valider la décision en Comité directeur puis en Assemblée.

Monsieur MOREREAU : il est effectivement pertinent de les établir à N+1 voir 3 en termes d'objectifs.

Rapport d'activité :

Anne-Marie BASSET : le bilan technique est réduit après 2 saisons blanches.

Nous gérons une rentrée en force avec des techniciens très mobilisés et de nombreux stages.

Pour les compétitions 2021-2022, certaines ne sont toujours pas attribuées, appel aux candidats !

Nous finalisons en cette rentrée les formations interrompues la saison dernière.

Les premières compétitions départementales GR ont essuyé les plâtres de Score Gym mais le nécessaire est fait pour assurer les prochaines étapes interdépartementales.

L'Avenir Montalbanais est candidat à la compétition régionale équipes Perf GAM GAF des 7 et 8 mai, sachant que le club s'est doté d'un nouveau cheval d'arçons nous lui attribuons l'organisation.

Au rang des bonnes nouvelles, nous avons obtenu ce jour l'habilitation de la DRAJES pour la formation BP que nous débutons le 18 novembre 2021 !

Point sur les comités techniques :

Marie NAYRAC relaie le message de Noelline MOLLET pour avertir que la compétition Teamgym déplacée les 19.20 février, pose un sérieux problème de disponibilité aux participants sur les vacances d'hiver.

Anne-Marie BASSET refera un point compétitions avec tous les Représentants Techniques pour recalculer les besoins.

Sandrine DEBAISIEUX : la Gymnastique Aérobie n'a pas d'étape avant la compétition régionale sélective en finale nationale. Ce sera donc la seule compétition avant l'échéance nationale, il faudrait donc qu'elle se déroule impérativement sur un parquet. Elle sollicite l'aide du comité régional pour ce faire.

Elle propose de l'organiser sur la sélective TR Gac les 19.20 mars à Rodez (dont on attend la candidature).

Pour le matériel, seuls le CTGym et le pôle Aéro ont un parquet, leur demander le prêt.

Sandrine DEBAISIEUX et Anne-Marie BASSET vont relancer et le proposer au Gym Club Ruthénois.

Comité de vigilance : Jean-Claude MELAC, Xavier PARENT et Nicole DIGOUT n'ont pu se joindre à nous ce soir. Ils se réunissent le vendredi 19 novembre prochain à Narbonne pour rédiger leur rapport annuel dont ils nous feront part en assemblée générale.

Résolutions : le projet de résolutions est présenté dans les termes habituels et complété ainsi :

Résolution 1 : mettre au pluriel « des rapports » du Commissaire aux comptes.

Résolution 3 : ajouter le montant du déficit financier de 17 320€ affecté en report à nouveau.

Anne-Marie BASSET demande la gratuité de l'engagement Access Gym pour lancer les rencontres de proximité sur ce programme cette saison.

Rappel : le PSF aide le Comité sur Access et le prix d'engagement a déjà été validé l'an passé.

Anne-Marie précise cependant qu'Access n'est pas une compétition mais une rencontre, non référencée dans Scoregym, sans nécessité d'engagement payant à ce titre.

Le Président propose de retirer Access des engagements compétitifs cette saison.

Décisions : proposition adoptée à l'unanimité.

Ajouter une résolution le stipulant pour le voter en assemblée générale.

Préciser sur la résolution des tarifs engagements "aux compétitions"

Le projet de résolutions ainsi modifié est adopté par le Comité directeur.

3. Représentation des officiels sur les compétitions 2021-2022 :

Cf. tableau complété et annexé.

Un rappel sera fait sur le rôle des officiels sur les compétitions.

A ce sujet Delphine SIMONNOT évoque le problème récurrent de l'absence d'un médecin sur les compétitions souvent remplacé par un infirmier.

Il faut interpeller l'élu dans ce cas car cela engage la responsabilité du Comité régional chargé de l'organisation. S'assurer de la couverture médicale et du protocole sanitaire.

Le Président : un point de vigilance sera à faire.

Le cahier des charges stipule bien l'obligation de la présence du médecin et de prévenir le Comité en amont via la fiche annexe.

Le contrôle des fiches doit être réalisé en amont de la compétition par l'élu responsable.

Il conviendra de les transmettre assez tôt aux officiels pour qu'ils puissent en prendre connaissance.

4. Divers :

Les prochaines dates des réunions du Comité directeur sont fixées au :

Jeudi 20 janvier 2022

et 21 avril 2022

Modalités d'accueil à venir.

Problématique des recyclages Juges : nous n'avons pas fait de recyclage de juges depuis la fusion.

Le prix fixé pour les formations est de 30€ mais il faut reconsidérer l'application de ce tarif pour les recyclages obligatoires.

La demande émane de la GAM (par rapport aux ateliers jugement) mais il faut veiller à l'équité du tarif appliqué pour toutes les disciplines.

Antoine BARON : les autres régions font la gratuité des recyclages pour assurer la mobilisation des juges post Covid.

Faisons-nous payer le recyclage ou appliquons-nous la gratuité cette année ?

Décision par vote : 13 votes « pour » / 16, la gratuité des recyclages de Juges est adoptée.

Sarah SANCHE (Condom) demande une vacation pour assurer la surveillance des nuitées sur la formation animateurs.

Rappel : c'est une obligation dans le cadre de la déclaration d'accueil de séjours pour les mineurs (1 responsable pour 8 mineurs).

La situation est exceptionnelle, nous ne pouvons pas systématiser cette vacation à tous nos stages.

Anne-Marie BASSET : nous devons quand même y songer car les contrôles s'intensifient.

La gestion de la formation BP nous obligera à rédiger des contrats qui nous permettront de gérer les futurs besoins.

Sandrine DEBAISIEUX demande l'indemnisation de la formatrice de Juge Aéro pour assurer le recyclage sur la région.

Décision : prise en charge accordée conformément à la décision du Bureau le 11 octobre 2021.

Information : un nouveau club Aérobie demande son affiliation. Il s'agit du Toulouse Factory Club présidé par Magali HACHE.

Rendez-vous à l'Assemblée Générale à Thuir le 28 novembre prochain.

Fin de la réunion à 23H.

Michelle VILLALONGUE
Secrétaire Générale

Antoine BARON
Président